Yaël Braun-Pivet, candidate au Vésinet : « Quand on sollicite un mandat, la moindre des choses, c'est de l'exercer »

Présente sur la liste LREM, la députée souhaite devenir simple conseillère municipale en cas de victoire. Elle explique notamment vouloir ainsi compléter son expérience d'élue.

Pour Yaël Braun-Pivet, « le jeu est ouvert » dans une élection qui s'annonce particulièrement disputée avec pas moins de neuf listes en lice. LP/S.B.

Par **Propos recueillis par Sébastien Birden**

Le 12 mars 2020 à 16h38

Elle figure en 16e position sur la liste de Bruno Coradetti, le candidat investi par LREM au Vésinet. Yaël Braun-Pivet, la députée LREM de la 5 e circonscription et présidente de la

commission des lois à l'Assemblée nationale, est l'une des huit parlementaires engagés dans la campagne des municipales dans les Yvelines. Elle explique ses motivations.

LIRE AUSSI > Yvelines : LREM rêve de 5 fois plus d'élus pour les municipales

Pourquoi vous engager dans cette élection municipale ?

YAEL BRAUN-PIVET. J'ai vécu quelque chose d'extraordinaire, en 2017, quand je suis devenue directement parlementaire, sans passer par la case élue locale, contrairement aux parcours politiques traditionnels. J'avais le sentiment qu'il manquait quelque chose à mon expérience d'élue. J'ai pensé que cette élection municipale était l'occasion de m'engager. En plus, on avait une équipe formidable qui se montait au Vésinet, avec une belle tête de liste, un beau projet. J'ai eu envie de lui manifester mon soutien. Et quoi de mieux pour cela que de figurer dans l'équipe ?

N'avez-vous pas l'ambition de devenir maire ?

Si j'avais eu cette ambition, je l'aurais dit. J'aurai pu mener cette liste, être élue et démissionner de mon poste de députée : ce n'est pas du tout mon intention. Je suis là en soutien. Bruno (Coradetti), s'il est élu, sera un excellent maire. Je n'ai vraiment pas d'ambition municipale au Vésinet.

Pourquoi ne souhaitez-vous pas de responsabilité ?

J'en ai déjà des grandes à l'Assemblée nationale et j'avais pris l'engagement d'être députée à 100 %. J'ai d'ailleurs arrêté des activités de bénévolat au sein des Restos du Cœur. Je ne veux pas m'éloigner de cette ligne de conduite. Mon souhait est d'être au conseil pour mieux appréhender le fonctionnement de la mairie, suivre les dossiers et pour pouvoir être, si besoin, le relais du Vésinet sur le plan national. Mais de laisser la gestion de la ville à l'équipe.

Un député a-t-il le temps de se consacrer à un mandat municipal ?

Non. Et c'est aussi pour ça qu'a été votée la loi sur le non-cumul des mandats. Mais conseiller municipal sans délégation en revanche, on doit trouver le temps de le faire. On me verra au conseil municipal. Quand on sollicite un mandat, que des gens vous confient une mission, la moindre des choses, c'est de l'exercer.

Bruno Coradetti reconnaît partir avec un déficit de notoriété. Votre présence sur sa liste n'est-elle pas de nature à le combler ?

Newsletter Yvelines
Chaque matin, l'actualité de votre département vue par Le Parisien

Adresse e-mail

JE M'INSCRIS

Votre adresse mail est collectée par Le Parisien pour vous permettre de recevoir nos actualités et offres commerciales. En savoir plus

Ce n'est jamais anodin d'avoir un parlementaire sur une liste. Maintenant, c'est Bruno (Coradetti) qui a monté le comité En Marche au Vésinet, en 2016. Les sympathisants le connaissent bien et l'équipe qu'il a réussi à construire permet de toucher toutes les tranches de la population. Un déficit de notoriété ? Moi, je constate surtout que les autres sont connus pour avoir raté et qu'ils n'ont brillé que par leur faculté à se diviser. Le fait de ne pas avoir été dans une équipe municipale passée est loin d'être un handicap.

Neuf listes ont été déposées au Vésinet. Comment envisagez-vous cette élection ?

C'est malheureusement assez caractéristique de ce qui se passe au Vésinet depuis longtemps et je pense que les gens ne veulent plus de ça. On voit que la plupart des candidats ont déjà exercé des responsabilités, ont parfois démissionné de leurs fonctions, en ont pris d'autres etc. Les Vésigondins ont besoin de stabilité, de compétence, d'une commune apaisée, et d'un maire à plein temps. Le jeu est ouvert.

Ne pensez-vous pas que les difficultés actuelles de la majorité présidentielle peuvent déteindre sur cette campagne ?

Je ne crois pas. La situation est très variable, selon les localisations et ce que je constate dans ma circonscription, c'est que les citoyens sont plutôt satisfaits de la politique que nous menons et des résultats que nous obtenons en matière économique et dans la lutte contre le chômage. Finalement, notre capacité réformatrice satisfait grandement les électeurs des Yvelines au sens large et ceux de cette commune en particulier.

Les autres candidats au Vésinet : Bernard Grouchko (DVD), François Jonemann (SE), Emmanuelle Cezard (SE), Matthieu Riché (SE), Thibaut Gripoix (LR), André Michel (DVG), François Bonnin (SE), Jean-Luc Dené (Parti animaliste).

Sept autres parlementaires engagés dans le scrutin

Yaël Braun-Pivet n'est pas la seule parlementaire des Yvelines engagée aux municipales. Sept autres - quatre députés et trois sénateurs - dont quatre issus de la majorité présidentielle, sont également candidats sur des listes.

A **Versailles**, ils seront même deux, sur la même liste (Ensemble vivons Versailles, conduite par Anne-Marie Simon) : Didier Baichère (député LREM de la 1re circonscription) y figure en deuxième position et Béatrice Piron (députée LREM de la 3e), à la 17e place.

A **Rambouillet**, Aurore Bergé, députée (LREM) de la 10e circonscription, occupe la 4e place derrière Gilles Schmidt (LREM).

A **Limay**, le sénateur (LREM) Martin Lévrier, actuel conseiller municipal de Versailles, se présente sur la liste de Sébastien Duprat (LREM) en 3e position.

A **Aubergenville**, Sophie Primas, la sénatrice LR (et ancienne maire de la ville), est 14e sur la liste conduite par Gilles Lécole (LR).

Sa collègue au palais du Luxembourg Marta de Cidrac (LR), apparaît pour sa part en 22e position sur la liste du maire sortant (DVD) de **Saint-Germain-en-Laye** Arnaud Péricard.

A **Mantes-la-Jolie**, Michel Vialay, le député (LR) de la 8e circonscription, s'affiche aux côtés de son successeur à la tête de la ville Raphaël Cognet en occupant symboliquement la 43e et dernière position sur sa liste.

A l'inverse, deux autres députés, qui avaient été élus en 2014, ont choisi de ne pas briguer, cette année, un mandat local : Michèle de Vaucouleurs (MoDem), ex-maire adjoint de **Poissy** (elle avait quitté son poste peu après son entrée à l'Assemblée nationale, en 2017), et Bruno Millienne (MoDem), qui ne se représente pas à **Jumeauville**.

VOIR LES COMMENTAIRES

Contenus Sponsorisés

Contenus sponsorisés par

Le coût d'un serrurier à Courbevoie pourrait vous surprendre
serrurierfranceinfo.com

Intestin: oubliez les probiotiques, faites plutôt ceci.
Sante Intestin

En 2020, 12M de filles seront mariées de force. Parrainez une fille
Plan International

Municipales2020

Découvrez toute l'actualité des élections à Le Vesinet

Le Vesinet

Municipales dans les Yvelines : la vague violette du parti animaliste déferle sur Le Vésinet

Liste des candidats au Vésinet pour les élections municipales 2020

Municipales au Vésinet : le parti animaliste à la chasse aux abstentionnistes

Abonnés **Municipales dans les Yvelines : quand tous les coups bas sont permis...**

Île-de-France & Oise

Municipales à Paris : voici à quoi ressembleront les bureaux de vote dimanche

Mézières-sur-Seine : des trésors de l'histoire de l'agriculture revendus à des ferrailleurs ?

Coronavirus: à la fac de Nanterre, derniers examens avant la fermeture

Le Labo **Municipales à Montreuil : et si on lançait un plan d'urgence pour la voirie ?**